



Guide

**Programme de soutien à l'intégration et à la réussite
des élèves immigrants et à l'éducation interculturelle**

Soutien financier pour les projets-écoles

Mesure 15053

projeteducationinclusive@cssdm.gouv.qc.ca

Table des matières

Qu'est-ce que la Mesure 15053?	3
Clientèle visée	3
Le programme, en bref.....	3
Volet : Soutien à l'intégration et à la réussite des élèves immigrants.....	3
Volet : Soutien à l'éducation interculturelle.....	4
Dépenses admissibles.....	4
Dates importantes.....	5
Soumettre un projet.....	5
Principaux critères d'évaluation des projets soumis	6
Exemples de projets admissibles – Volet intégration et réussite des élèves issus de l'immigration	7
Exemples de projets admissibles – Volet soutien à l'éducation interculturelle.....	10

Qu'est-ce que la Mesure 15053?

La mesure 15053 vise le déploiement d'actions et de projets permettant de mettre en œuvre la vision de l'éducation interculturelle et inclusive. Elle vise également à améliorer le continuum de services pour les élèves poursuivant leur intégration linguistique, scolaire et sociale au sein des établissements scolaires québécois. Elle permet de soutenir le développement de l'expertise du personnel scolaire au regard d'approches et de pratiques favorisant la réussite éducative des élèves issus de l'immigration. Les écoles peuvent soumettre un projet dans un des deux volets du programme en remplissant le formulaire.

Montant maximum alloué par projet : 3 000\$

Clientèle visée

La mesure vise les élèves ayant besoin de soutien pour l'apprentissage du français **ou non** et fréquentant;

- L'éducation préscolaire
- L'enseignement primaire
- L'enseignement secondaire

Le programme, en bref

Les initiatives des écoles souhaitant bénéficier du soutien financier doivent répondre à un ou à plusieurs des objectifs de l'un des deux volets de la mesure.

Volet : Soutien à l'intégration et à la réussite des élèves immigrants

Descriptif général : Soutenir l'intégration et la réussite des élèves en mettant sur pied des initiatives permettent, entre autres, de diminuer les écarts observés entre divers sous-groupes et en favorisant la sensibilisation des milieux scolaires à la réalité vécue par les élèves issus de l'immigration.

Objectifs :

- Favoriser chez les élèves issus de l'immigration, y compris les immigrants francophones, une meilleure connaissance du Québec et de ses repères socioculturels et scolaires. [Exemples ICI](#)
- Soutenir la réussite éducative et la persévérance scolaire des élèves issus de l'immigration à risque en matière d'exclusion. [Exemples ICI](#)
- Soutenir la réussite éducative des élèves issus de l'immigration en collaboration avec des organismes communautaires ou d'autres partenaires. [Exemples ICI](#)
- Soutenir des initiatives permettant de faciliter les transitions vécues par les élèves issus de l'immigration ou allophones [Exemples ICI](#)
- Soutenir les collaborations entre l'école et les familles immigrantes. [Exemples ICI](#)

Volet : Soutien à l'éducation interculturelle

Descriptif général : L'éducation interculturelle vise à explorer et à valoriser la diversité dans toute sa richesse, promouvoir le vivre-ensemble et le développement d'attitudes de respect, de reconnaissance et de valorisation de la diversité ethnoculturelle, linguistique et religieuse.

Objectifs :

- Sensibiliser les élèves et le personnel à la diversité ethnoculturelle, linguistique et religieuse et à sa prise en compte à l'école et dans la société québécoise. [Exemples ICI](#)
- Favoriser le rapprochement, le dialogue et les relations interculturelles harmonieuses. [Exemples ICI](#)
- Assurer la prise en compte de la diversité à l'école. [Exemples ICI](#)

Dépenses admissibles

Les sommes allouées peuvent servir à payer des dépenses de toute nature à la condition que ces dernières soient directement liées à des initiatives qui répondent aux objectifs décrits précédemment. Il peut s'agir de dépenses telles que :

- Temps de libération du personnel scolaire pour la planification, la préparation ou le suivi des initiatives;
- Ressources humaines additionnelles dont le mandat est ponctuel;
- Formation et l'accompagnement du personnel scolaire;
- Achat du matériel nécessaire à la tenue d'activités;
- Sorties culturelles ou des visites éducatives prévues dans le cadre des initiatives.
- Autres dépenses liées directement aux objectifs décrits précédemment.

Maximum par projet : 3 000 \$

Dates importantes

Dates	À retenir
8 octobre au 8 novembre	Première période de dépôt de projets (réception du Forms)
29 novembre	Date limite : réponse aux établissements suite à l'évaluation des projets soumis
6 janvier au 30 janvier 2025	Deuxième période de dépôt de projets selon la disponibilité budgétaire (selon la disponibilité budgétaire)
14 février 2025	Date limite : réponse aux établissements scolaires suite à l'évaluation des projets soumis
14 février 2025	Premier versement aux écoles (60% du montant alloué)
15 mai 2025 au 5 juin	Dépôt du rapport final par le responsable du projet (le formulaire sera envoyé à la direction et au responsable de projet)
Fin juin 2025	Deuxième versement aux écoles suite au dépôt du rapport final

Soumettre un projet

1. Prendre connaissance du programme et s'assurer que le projet soumis répond à **au moins à un des objectifs** énoncés plus haut.
2. Prendre connaissance des dépenses admises, des critères d'évaluation des demandes et de l'échéancier.
3. Respecter les périodes pour les dépôts des projets. (Voir section [Dates importantes](#))
4. Présenter votre projet à la direction et obtenir son approbation **AVANT** de remplir le Forms.
 - Pour vous aider, veuillez rédiger un brouillon de votre demande en utilisant les documents suivants :
 - Brouillon Word – [Volet intégration et réussite des élèves immigrants](#)
 - Brouillon Word – [Volet Éducation interculturelle](#)
5. Une fois l'approbation de la direction obtenue :
 - Remplir le Forms et soumettre la demande (durant les dates de dépôts officielles)
 - **Lien vers le Forms [ICI](#)**

Pour nous contacter : projeteducationinclusive@cssdm.gouv.qc.ca

Pour plus de détails sur la mesure, veuillez consulter la [documentation ministérielle \(section 2, pages 19 à 26\)](#).

Principaux critères d'évaluation des projets soumis

- Le projet présenté permet l'atteinte d'un ou de plusieurs objectifs de la mesure;
- La portée pédagogique des activités et la qualité de la préparation, de la réalisation et des réinvestissements en classe, particulièrement pour les sorties éducatives;
- Le nombre d'élèves visés par le projet;
- La durabilité des initiatives dans le milieu;
- La pertinence des dépenses et le caractère réaliste des prévisions budgétaires;
- La disponibilité budgétaire pour l'année en cours et la répartition dans les différentes écoles;

Exemples de projets admissibles – Volet intégration et réussite des élèves issus de l’immigration

Intégration et réussite des élèves issus de l’immigration	Exemples d’initiatives
<p>Favoriser chez les élèves issus de l’immigration, y compris les immigrants francophones, une meilleure connaissance du Québec et de ses repères socioculturels et scolaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d’une journée d’accueil pour souligner l’arrivée des nouveaux élèves immigrants. • Organisation de projets de classe ou d’école permettant de sensibiliser les élèves à des repères culturels du Québec. • Réalisation d’une activité de réalité virtuelle pour faire découvrir des repères culturels du Québec • Organisation d’un jumelage ou d’un parrainage entre un élève immigrant nouvellement arrivé et un élève de son groupe stable. • Création d’un groupe de discussion avec les élèves immigrants d’une classe pour stimuler l’échange d’idées sur différents produits culturels québécois (livres, films, pièces de théâtre, chansons, etc.) • Réalisation d’une œuvre collective qui permet d’explorer la diversité au Québec et dans l’école (court métrage, roman-photo, etc.)
<p>Soutenir la réussite éducative et la persévérance scolaire des élèves issus de l’immigration à risque en matière d’exclusion</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation aux élèves d’un témoignage d’une personne ayant vécu des situations d’exclusion à l’école (stigmatisation, marginalisation, etc.) • Réalisation d’un projet portant sur une personnalité issue d’une minorité stigmatisée ou marginalisée. • Création d’un groupe d’entraide soutenu par un professionnel et composé d’élèves vivant des situations de stigmatisation ou de marginalisation et d’autres élèves. • Organisation de séances de formation du personnel scolaire sur l’adaptation de l’offre de services aux élèves issus de l’immigration à risque en matière d’exclusion, sur les

	<p>réfugiés, les deuils ou les traumatismes, sur la discrimination ou encore sur la prévention de la radicalisation violente.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un projet collectif permettant de dénoncer des inégalités ou des discriminations (murale, chanson, recueil d'histoires de vie ou de parcours migratoires, etc.). • Organisation d'ateliers valorisant les langues maternelles ou les cultures auxquelles les élèves s'identifient. • Organisation d'activités en littératie.
<p>Soutenir la réussite éducative des élèves issus de l'immigration en collaboration avec des organismes communautaires ou d'autres partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un atelier d'information pour les parents sur la vie scolaire et les ressources communautaires, y compris celles de communautés ethnoculturelles. • Organisation d'un programme d'aide aux devoirs ou de tutorat pour les élèves. • Organisation de groupes de parole entre des jeunes qui partagent des préoccupations semblables relatives à leur parcours migratoire ou aux rapports intergroupes. • Mise en place de moments de concertation entre des membres du personnel scolaire et des acteurs de la communauté. • Mise en place de collaborations avec les organismes communautaires qui soutiennent les familles immigrantes.
<p>Soutenir des initiatives permettant de faciliter les transitions vécues par les élèves issus de l'immigration ou allophones (entrée à l'école, passage de la classe d'accueil à la classe ordinaire, de la formation générale des jeunes à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Offre d'accompagnement personnalisé par un adulte de l'école pour les élèves qui présentent des vulnérabilités ou des signes de désengagement scolaire. • Planification de moments de concertation entre les acteurs de la transition pour favoriser la continuité pour les élèves • Organisation de jumelages avec des élèves du nouveau contexte scolaire pour accompagner les élèves qui vivent la transition. • Création d'une communauté d'apprentissage professionnel (CAP) ou d'un groupe de codéveloppement par la mobilisation des acteurs des milieux scolaire, communautaire ou de la recherche autour du continuum d'intégration linguistique, scolaire et sociale des élèves issus de l'immigration ou allophones. • Organisation d'activités (jumelage d'élèves,

	<p>camp d'été, visite de l'école, etc.) en prévision de la transition.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Production de documents contenant de l'information ainsi que des conseils ou des suggestions d'élèves qui ont vécu la transition l'année précédente
<p>Soutenir les collaborations entre l'école et les familles immigrantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de rencontres d'échange avec les parents et les élèves dans le but de discuter du système scolaire¹¹, des programmes d'études, des parcours de formation et des attentes de l'école, des attentes des familles ainsi que des pratiques scolaires et familiales • Organisation d'un jumelage ou d'un parrainage entre des parents nouvellement arrivés et d'autres parents qui évoluent dans le milieu scolaire depuis plus longtemps (immigrants ou non-immigrants, parlant la même langue ou non, etc.) • Organisation d'ateliers d'information pour le personnel enseignant et les parents sur le développement de la littératie en plusieurs langues et sur le rôle de la langue maternelle dans les apprentissages • Sollicitation de parents, notamment non francophones, pour qu'ils participent à la création de matériel pédagogique (sacs d'histoires, imagiers, dictionnaires ou lexiques bilingues ou plurilingues) ou à l'animation d'activités auprès des élèves, comme la lecture de livres bilingues avec l'enseignante ou l'enseignant • Mise en place de moyens de communication variés avec les parents (courriel, téléphone, face-à-face, visioconférence avec les parents restés dans le pays d'origine, etc.)

Exemples de projets admissibles – Volet soutien à l'éducation interculturelle

Éducation interculturelle	Exemples d'initiatives
<p>Sensibiliser les élèves et le personnel à la diversité ethnoculturelle, linguistique et religieuse et à sa prise en compte à l'école et dans la société québécoise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un documentaire, d'un court métrage, d'un roman-photo, etc., permettant de faire connaître la diversité présente au sein de l'organisme scolaire et de la communauté et de sensibiliser les élèves et le personnel aux défis qui peuvent y être associés (relations interculturelles, préjugés, racisme, discrimination, etc.) • Organisation de formations et d'activités d'accompagnement du personnel par le recours aux services de personnes-ressources pouvant préparer et accompagner les enseignants et enseignantes dans la mise en œuvre de bonnes pratiques d'éducation interculturelle ainsi que dans l'adaptation à la diversité et aux besoins de leur milieu • Organisation d'une discussion autour du témoignage d'une personne immigrante ou réfugiée (élève, parent, membre du personnel de l'école ou de la communauté). • Organisation de cours d'initiation aux langues parlées par les élèves de la classe • Organisation de visites thématiques virtuelles ou en présence, selon le contexte, évocatrices de la diversité (musée, lieu de culte, quartier, etc.)
<p>Favoriser le rapprochement, le dialogue et les relations interculturelles harmonieuses</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un jumelage entre des élèves ayant des référents socioculturels, linguistiques et religieux divers qui fréquentent des écoles différentes pour favoriser les discussions ou les collaborations autour de projets communs • Organisation de moments de dialogue et de débats citoyens sur la diversité ethnoculturelle, linguistique et religieuse (entre élèves d'une même classe, d'une même école ou de différentes écoles, entre élèves et intervenants, entre intervenants et parents) qui permettent aux participants de discuter, d'approfondir leur compréhension des enjeux qui y sont liés,

	<p>de nuancer leurs perceptions et d'explorer un éventail de perspectives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un projet collectif permettant de dénoncer des inégalités ou des discriminations (murale, chanson, recueil d'histoires de vie ou de parcours migratoires, etc.)
<p>Assurer la prise en compte de la diversité à l'école</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Programmation d'activités tenant compte de la diversité ethnoculturelle, linguistique et religieuse soulignée dans le Calendrier interculturel et citoyen ainsi que dans les fiches des journées nationales et internationales disponibles sur le site Web du Ministère • Création d'une bibliothèque interculturelle mobile rassemblant des documents portant sur la diversité ethnoculturelle, linguistique et religieuse (albums jeunesse, livres bilingues, romans graphiques, films, documentaires – avec les outils d'accompagnement nécessaires) et détermination d'une stratégie de promotion et de circulation entre les classes ou les écoles • Offre de services d'enseignement d'une ou de plusieurs langues tierces, notamment celles parlées par des élèves issus de l'immigration • Réalisation d'un projet de classe, à partir de besoins identifiés lors de discussions avec les élèves, et dont la planification et la mise en œuvre sont réalisées par ces derniers • Réalisation d'un projet de recherche-action par des chercheurs et d'autres partenaires visant, notamment, la planification d'actions à mener pour le développement d'attitudes de respect, de reconnaissance et de valorisation de la diversité auprès de tous les élèves et des intervenants scolaires • Création d'une communauté d'apprentissage professionnel (CAP) ou d'un groupe de codéveloppement par la mobilisation de plusieurs intervenants autour de problématiques communes et de savoir-faire pouvant être partagés en matière d'éducation interculturelle

cssdm.gouv.qc.ca

**Centre
de services scolaire
de Montréal**

Québec 